



COMPTE RENDU DU COMITÉ DE PILOTAGE DU SITE NATURA 2000
FR 7301631 – SOUS TERRITOIRE « VALLÉE DU VIAUR ».

Séance tenue le 15 mars 2018 à Pampelonne

Étaient présents (23 représentants) :

Mme BOUTIN Marion, Rural Concept
M. GILHODES Emmanuel, Rural Concept
M. Clément DECAUX, Syndicat Mixte du Bassin Versant Viaur*
Mme PROUFF Bénédicte, FDAAPPMA Tarn
M. SOULIE Jean-Luc AFB 81
M. MAURIES Francis, ONCFS 81
Mme CAMPOURCY Leslie, LPO Aveyron
M. MARTIN Bernard, Adjoint Mairie Sauveterre
M. DANFLOUS Samuel, CEN Midi Pyrénées
M. CONFORTI Olivier, Stagiaire CEN Midi Pyrénées
Mme ALBERT Eliane, Mairie de Saint Just sur Viaur
Mme OLIVIER Anaïs, PETR Centre Ouest Aveyron
M. DEBAR Serge, Adjoint Mairie Bor et Bar
Mme CAZENAVE Marie-Line Animatrice Territoire, CA Tarn
M. GARRIGUES Rémi, Mairie de Lédergues
Mme AZAM Rolande, Maire de Tanus
Mme CASTE-DEBAR Monique, Maire de Jouqueviel
Mme SLIMANI Fathia, CC Carmaisin-Ségala
M. GIL Christophe, Maire de Saint Christophe
Mme MURATET Catherine, CC Aveyron Bas Ségala Viaur
M. PUECH Frédéric, CD 81
Mme FURMANIK Sylviane, DDT 81
M. MALATERRE Guy, Mairie de Pampelonne

Etaient excusés (27 structures) :

Mme Christel Sigaud-Laury, Conseillère départementale du canton Raspes et Lévezou
M. Pelozuelo, Office pour la protection des insectes
Mme Christelle Gacherieu, ONF

Mme Anne Blanc et M. Jean-Marie Pialat, Conseillers départementaux du canton Céor Ségal
M. le président de la Fédération des chasseurs 82
M. le président du PETR du pays Midi-Quercy
M. Didier Grimal, président du syndicat des exploitants forestiers et scieurs 12
M. Gérard Briane, conseil scientifique régional du patrimoine naturel de Midi-Pyrénées
Mme Nathalie Lamande, DREAL Occitanie
Mme Nathalie Charpiat, DDT Aveyron
Mme Armelle Poma, DREAL unité territoriale Tarn et Garonne
M. François Marguet, ONCFS 82
M. Armand Ceccarelli, maire de Saint Martin Laguépie
M. Frédéric Néri, conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées
M. Jérôme Collie, conseil départemental 82 – direction de l'environnement
M. Gilles Leblanc, DDT 82
M. Hervé Daubeuf, EDF
Mme Elsa Marangoni, CPIE Rouergue
M. le chef de service de l'Agence française de biodiversité 82
M. le chef de service de l'ONCFS 12
Mme Karine Clément, maire de Naucelle
Mme Véronique Riols, Conseillère départementale du canton Aveyron-Lère
Mme Marine Lestrade, CRPF 12
Mme Aline Redo, Conseillère départementale du canton de Carmaux 2 – Vallée du Cérou
M. Xavier Ichard, maire de Montirat
M. le président de la fédération des chasseurs du Tarn
M. Gabriel Espié, maire de Camjac

Ordre du jour :

- Rappel sur le site Natura 2000 et ses enjeux
- Bilan de l'animation 2016-2017 ainsi que 2017-2018
- Propositions d'animations 2018
- Questions diverses

Mme FURMANIK ouvre la séance à 10h et remercie les personnes présentes d'être venues assister à la réunion d'animation Natura 2000 du sous-territoire Viaur.

Elle rappelle que l'intégralité du site Natura 2000 s'étale sur 5 vallées « Vallées du Tarn, de l'Aveyron, du Viaur, de l'Agout et du Gijou », mais que pour faciliter les échanges, l'animation a été séparée en 4 sous-territoires, dont la vallée du Viaur. Le bureau d'étude Rural Concept, représenté par Marion BOUTIN, a la charge d'animer le site Vallée du Viaur pour la période 2016-2019.

Mme BOUTIN fait ensuite un rappel sur l'historique et les enjeux du sous-territoire Viaur, les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire en présence.

L'animation est ensuite détaillée par actions menées lors des années 2016-2017 et 2017-2018 (voir présentation ci-jointe). Clément DECAUX intervient pour présenter les

actions qui ont été confiées par Rural Concept au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 : étude pour l'extension du site Natura 2000 sur le Jaoul, rapports de suivi de la Moule perlière et des Ecrevisses à pattes blanches, réalisation d'un livret d'information et de sensibilisation.

Le site Natura 2000 Vallée du Viaur dispose d'outils de gestions axés sur la contractualisation parmi lesquels des contrats forestiers et des contrats 'ni ni' (ni agricole, ni forestier). Ces contrats ont pour objectif de concilier activités humaines et biodiversité. Rural concept a accueilli une stagiaire sur l'animation de contrats ni agricoles ni forestiers, qui a réalisé un diagnostic du territoire afin de définir le potentiel de contractualisation. Une dizaines de sites éligibles sur différentes communes ont été identifiés. Les propriétaires concernés seront prochainement contactés et rencontrés.

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) sont l'outil de contractualisation agricole de Natura 2000. Elles visent à conserver ou améliorer les pratiques agricoles compatibles avec la préservation de la biodiversité du site. Une enveloppe de 319 000 € a été validée en 2016 pour un projet agro-environnemental et climatique d'une durée de deux ans sur le site Natura 2000 du Viaur. En 2017 un peu moins de 50% de ce budget a été engagé, ce qui permettra de contractualiser la moitié restante sur la campagne 2018. Pour répondre à la question de la Fédération de pêche du 81, il est précisé que si les demandes de contractualisation en 2018 dépassent cette enveloppe, une hiérarchisation des enjeux devra être réalisée car l'enveloppe ne peut pas être dépassée. Mme BOUTIN précise tout de même qu'à peine la moitié de l'enveloppe a été consommée la première année, ce qui laisse une bonne marge pour cette seconde année de contractualisation. La Chambre d'agriculture du Tarn, ayant été sollicitée par Rural Concept pour contacter les agriculteurs, souhaiterait être destinataire du nom des personnes qui ont contractualisé des MAEc, demande notée par Mme BOUTIN qui transmettra cette information.

Lors des prospections menées sur le terrain par Rural Concept, un « inventaire » des secteurs de berges à enjeux a été fait et transmis au SMBVV qui dispose d'une équipe en régie et qui réalise déjà des replantations et / ou mise en défens le long des berges (hors financements Natura 2000).

Rural concept a mis en place une cellule d'assistance technique aux vieux arbres (CATVA), outil dont les moyens sont mutualisés avec le site Natura 2000 « Vieux arbres de la haute vallée de l'Aveyron et des abords du causse comtal », et permettant de sensibiliser le grand public sur l'intérêt des vieux arbres et leur conservation. Cette CATVA vise également à tisser des liens entre partenaires de gestion des arbres (ONF, CRPF, Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron, Conservatoire du Châtaignier, etc...). A noter que le site Vallée du Viaur est boisé en grande majorité, dont de nombreuses forêts de versant actuellement non exploitées et dont certaines sont communales. M. PUECH demande si ces forêts communales sont gérées par l'ONF. Mme BOUTIN répond qu'elle ne pense pas mais que c'est une information à vérifier.

[Une consultation de la carte des forêts publiques de l'ONF à posteriori ne révèle pas de forêt domaniale sur le site.]

L'amélioration des connaissances concernant les espèces d'intérêt communautaire se concentre pour cette première période d'animation sur l'Ecrevisse à pattes blanches et la Moule perlière. Des prospections sont réalisées par Clément DECAUX technicien de rivière au SMBVV (hors financement Natura 2000) et avec le concours de Rural Concept concernant l'Ecrevisse à pattes blanches. Des rapports de prospection sont systématiquement rédigés par le SMBVV (financés par Natura 2000). Une étude a également été réalisée sur le Jaoul, affluent dont la population de Moule perlière est relativement importante. Cet affluent du Viaur ne faisant pas partie du site Natura 2000 une demande d'extension de périmètre est envisagée et l'étude présente l'intérêt de cette extension. Mme FURMANIK précise que la démarche de demande d'extension pourrait prendre 2-3 ans avant d'obtenir l'autorisation de modification du périmètre. Mme MURATET s'interroge sur les communes qui seraient concernées par cette extension. M. DECAUX, précise qu'aucun périmètre précis n'a encore été formulé, mais cette extension concernerait à minima les communes de Lescure-Jaoul, Lacapelle-Bleys et la Salvetat-Peyralès.

Mme CAMPOURCY pose la question des causes de la diminution / disparition de la Moule perlière. M. DECAUX explique que cette diminution a des causes multiples, notamment l'eutrophisation des milieux et le colmatage du substrat ; mais également la diminution des populations de Truite fario, poisson hôte de la moule lors de son stade larvaire.

M. DANFLOUS pose la question des actions menées contre l'expansion des écrevisses « américaines » (américaine, californienne et Louisiane). M. DECAUX et M.SOULIE précisent qu'il est très difficile de lutter contre ces espèces invasives et que toute intervention qui serait envisagée, notamment sur les cours d'eau où l'Ecrevisse à pattes blanches est toujours présente, imposerait des précautions drastiques de désinfection du matériel.

Mme PROUFF souligne que lors des inventaires de réalisation du DOCOB, un Chabot a été découvert sur le Viaur. Cette espèce n'a jamais été revue sur le Viaur, ni ses affluents. Elle demande si des actions (type pêches électriques) sont prévues afin de confirmer ou d'infirmer sa présence. Mme BOUTIN indique que cette action n'est pas envisagée sur la prochaine animation mais qu'elle partage l'avis que ces inventaires piscicoles devront être prévus dans les années futures.

Toujours dans un but d'amélioration des connaissances concernant les espèces d'intérêt communautaire du site, M. DANFLOUS demande pourquoi aucun inventaire des odonates n'a été réalisé alors qu'il s'agit d'un enjeu primordial sur le site qui porte une forte responsabilité quand à la conservation de plusieurs espèces de ce groupe. Mme BOUTIN indique qu'un inventaire était prévu en 2017 mais qu'il n'a pas pu être mené en raison de difficultés d'agents, de moyens de prospection et de météo non clément. Cet inventaire est donc prévu sur l'année 2018 et Rural

Concept consultera le CEN Midi-Pyrénées et l'OPIE pour sa mise en œuvre afin d'éviter les écueils rencontrés l'année précédente. Mme BOUTIN précise cependant que le budget alloué à cet inventaire est limité au vu du travail qui pourrait être mené sur le site et qu'une démarche de ciblage méthodologique et géographique est nécessaire.

En cette première période d'animation sur ce site Natura 2000, Rural Concept a mis en œuvre plusieurs outils de communication et de sensibilisation. Des articles de presse sont publiés pour informer des actualités du site et un site internet commun au territoire des « 5 vallées » a été créé par la LPO Aveyron (animateur sur le sous-territoire « Vallée de l'Aveyron ») et amendé par Rural Concept concernant le sous-territoire du Viaur. La première lettre d'info Viaur ainsi qu'un poster de présentation du site Natura 2000 de la Vallée du Viaur et un livret sur la Moule perlière sont présentés pour validation au COPIL. Ces documents (ainsi que ceux diffusés en 2016-2017) sont/seront disponibles en téléchargement sur le site internet, ou sur demande auprès de Rural Concept. Ils seront aussi envoyés par courrier et/ou courriel à tous les membres du COPIL.

Rural Concept a travaillé avec la LPO Aveyron pour fournir les informations nécessaires à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) concernant les habitats et une partie des espèces du site (le CEN étant chargé de cette mission pour les autres groupes taxonomiques). Les informations ont été transmises et le FSD en ligne sur le site de l'INPN devrait donc prochainement être mis à jour.

Enfin le programme d'action pour la prochaine année d'animation est présenté et validé par le COPIL.

En l'absence d'autres remarques ou questions, Mme FURMANIK clôture la séance à 11h30.